Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis.

3ème année de la licence fondamentale en droit privé Examen du 11/01/2013 Matière: Droit du transport Durée: 2 heures Répondez aux questions suivantes : -1-Lors de son déplacement de Tunis vers Sousse, et en descendant à la station de Sousse, Mme Hayet a trébuché dans les escaliers du bus, et a subi/un dommage corporel/ Peut-elle agir contre la société de transport ? Et sur quelle base ? ) and and the Company 2- Monsieur Faouzi, propriétaire d'une société de transport de marchandises a conclu un contrat de transport avec Monsieur Hamadi, il s'est engagé à livrer la marchandise à un jour et à une date précise à Monsieur Salah. Ce jour là, ses employés étaient tous en grève. Il n'a pu transporter la marchandise comme convenu. Monsieur Salah est-il partie au contrat de transport? Monsieur Faouzi peut- il s'exonérer de sa responsabilité 3-Monsieur Ali était à bord d'un avion lorsque ce dernier a été détourné par un terroriste. Aucun passager n'a été blessé. Est ce que Monsieur Ali peut réclamer la réparation de son moral suite à la peur qu'il avait ressenti?

Scanned by CamScanner